

COMPTE RENDU CHS-CT DU 31 MARS 2014

L'ordre du jour :

- Bilan budget CHSCT année 2013.
- Bilan des exercices d'évacuation 2013.
- Note d'orientations ministérielles pour 2014.
- DUERP et Programme Annuel de Prévention (PAP) 2014.
- Registres Santé et Sécurité au travail.
- Point sur les crédits 2014.
- Examen de l'impact de la mise en place de l'AT ordonnateurs à l'ESI Clermont-Parlette.
- Questions diverses.

Cette instance a été présidée par M. Chapon. Les responsables des ESI de Nevers, Clermont-Parlette et Clermont-Guichard étaient présents.

Participaient également : le Docteur Lescher, médecin référent pour notre direction, M Espinat (ISST) et Mme Nivat (assistante de prévention).

Bilan d'utilisation du budget 2013

À l'avenir, il faudrait engager un peu plus tôt les dépenses pour éviter les décalages de paiement d'une année sur l'autre.

Montant des actions engagées : 41 385€

Montant engagé sur 2013 mais à payer sur 2014 : 4 788,15€

Rappel : la dotation attribuée par le ministère est calculée au prorata du nombre d'agents (362 agents à la DISI Pays du Centre).

Exercices d'évacuation

La régularité des exercices est importante afin de «rôder» les personnels.

La CGT demande si les vacataires embauchés pour la DPR à l'ESI Guichard ont eu connaissance des consignes de sécurité. Le directeur de l'établissement va s'assurer que ce soit fait si ce n'est déjà le cas.

Présentation de la note d'orientation ministérielle 2014.

Rappel de l'importance de l'évaluation et de la prévention des risques professionnels qui constituent l'activité principale des CHSCT, et qui portent sur :

- La prévention d'accidents.
- La correction des défauts de conformité réglementaires (électricité, incendie..).
- Les substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR).
- Les Risques psycho-sociaux (RPS) et les troubles musculo-squelettiques (TMS)

Sur ces risques, une formation (2 jours) sera donnée aux membres des CHSCT en 2014.
Une formation sur les risques des pathologies mécaniques devrait également être bientôt proposée.

- Les tableaux de « bord » issus du DUERP et du Plan annuel de Prévention.

Des sujets traités en CTL peuvent être vus en CHSCT. Cela se produit notamment pour une réorganisation de service. Il est important dans ce cas de mesurer le plus en amont possible l'impact des projets sur la santé physique et mentale ainsi que sur les conditions de travail.

Un rappel a été fait de privilégier les marchés nationaux ou régionaux.

La note ministérielle avec le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail sont à la disposition des agents désireux de les consulter. Ne pas hésiter à contacter un de vos représentants CGT.

DUERP et Programme Annuel de Prévention (PAP) 2014:

A la demande insistante de la CGT, le Président a répondu favorablement pour qu'un compte-rendu à chaque CHSCT nous soit fait sur les accidents de travail.

Au vu de l'énumération des accidents survenus :

- Nous avons relevé que sur les 7 accidents répertoriés, 4 concernent des agents travaillant dans une CID,
- Le médecin de prévention demande à rencontrer tous les agents victimes d'un accident de service, y compris ceux n'ayant pas donné lieu à un arrêt de travail.
- Le médecin de prévention a aussi insisté pour que cela s'applique à tous les agents dépendants de la DISI. Les agents travaillant dans les CID des départements excentrés devront donc également être reçus par le médecin de prévention du département.

Un circuit d'information (ISST, médecin,...) sera mis en place lors d'un accident de travail.

En réponse au Président, la CGT a rappelé pourquoi les Organisations Syndicales étaient absentes lors du groupe de travail qui a finalisé le DUERP et les cotations des risques. A l'époque il y avait rupture du dialogue social du fait de la problématique des 3 collègues de l'antenne DISI de NEVERS. Donc la responsabilité de notre absence incombe à l'administration.

La CGT demande que la fonction de syndicaliste soit reconnue dans le DUERP comme tout service et que les risques routiers et psychosociaux particuliers liés à la fonction de représentant du personnel soient fléchés,

Au vu des remontées dans le DUERP, le médecin demande d'avoir communication de la liste des agents travaillant en équipe.

La CGT et plusieurs membres du CHSCT ont soulevé la problématique des agents travaillant dans des CID excentrées (aucun ESI dans le dept). : à savoir l'isolement dû à l'éloignement.

Jusqu'à ce jour, le médecin référent n'avait pas connaissance du rattachement fonctionnel de ces agents à la DISI ! Donc étant le médecin référent pour l'ensemble de notre direction, il souhaite être tenu informé des accidents de travail survenant sur tous les sites.

Nous avons demandé la possibilité d'organiser une visite à ces agents dans le cadre du CHSCT. Le Président n'y est pas opposé et nous tient informés.

L'ensemble des représentants des personnels a voté pour le Plan de Prévention 2014.

BUDGET 2014

Les crédits alloués : 45 608€ pour 383 agents.

En 2013, n'étaient pas inclus les agents des CID excentrées d'où la différence.

Noter que le remplacement des extincteurs de l'ESI Guichard sera fait avec un co-financement de la DGF (dotation globale de fonctionnement).

La question a été soulevée sur l'utilité de prendre un contrat de maintenance annuelle défibrillateurs. Il s'avère que l'intervention se bornerait à vérifier si la lumière témoin clignote toujours (coût 178,80€). Les renseignements seront pris pour savoir s'il y a obligation au regard des assurances. Si non, le nécessaire sera fait en interne pour organiser une vérification périodique.

Demande de 4 bras Ergotron pour un service de l'exploitation à Nevers

La proposition de financer une formation « gestion du stress au travail » a été acceptée par le CHSCT. Le coût 2 250€ étant élevé (maximum 12 stagiaires), pour le moment, cette formation sera proposée en test puis son évaluation sera étudiée par le CHSCT avant d'en refinancer d'autres. L'organisme étant basé à Durtol (63) cette 1ère formation sera organisée sur Clermont-Ferrand . Le médecin de prévention connaît cet organisme et ce qu'il propose. Il certifie le sérieux de la démarche.

Des précisions sur l'organisation de cette formation « test » seront apportées ultérieurement.

Le recensement des besoins sera fait dans l'ensemble de la DISI.

La CGT demande que le stress ne soit pas traité uniquement à l'état d'effet mais que tout soit fait sur son origine pour qu'il n'apparaisse pas, Ainsi les réorganisations de services, les suppressions d'emplois, les méthodes de management doivent être considérées comme des vecteurs fortement porteurs de stress.

Assistance Téléphonique aux ordonnateurs (AT ORDO).

L'AT ORDO dépanne les ordonnateurs des collectivités territoriales (mairie..)

Le parc est hétérogène.

A ce jour tous les appels des collectivités locales n'aboutissent pas vers l'assistance offerte aux ordonnateurs car le plateau unique virtuel (2 sites) n'est pas dimensionné suffisamment.

A compter du 19 Mai 2014, les 4 agents actuellement au SAU de l'ESI Parlette basculeront en AT-ORDO, avec un total de 5 agents en cible.

Suite à notre question, l'administration nous indique qu'il n'y aura pas d'indicateur sur le travail de ce nouveau service car la situation de la mission nationale est trop dégradée à ce jour (60 000 appels pris sur 100 000).

Sur ce type de travail organisé en plateau téléphonique, la CGT a demandé pourquoi aucun retour sur expérience n'a été fait. A ce jour, au sein même de la DGFIP plusieurs plateaux fonctionnent depuis quelques années.

La CGT a demandé qu'une visite médicale soit organisée pour chaque agent avant le début de cette mission et pour chacun de ces agents, la visite quinquennale devient annuelle.

Le médecin de prévention a appuyé notre requête et a demandé que ces agents puissent être soumis à visite médicale comme tout agent devant s'installer dans une nouvelle fonction. Il a précisé vouloir faire également un point au bout de 3 mois de fonctionnement.

**La CGT a émis une réserve sur l'espace de travail (47m² pour 4 personnes et à terme 5).
Nous avons cité la préconisation de l'INRS qui recommande 15m² par personne quand l'activité principale est la communication verbale.
L'administration fera un point avec les agents après 3 mois de fonctionnement.
À suivre ...**

**Nous nous sommes également inquiétés de la qualité du matériel téléphonique (afin de prévenir les chocs acoustiques). L'administration nous assure que s'il y a eu des problèmes ceux-ci sont résolus à ce jour.
A voir...**

La CGT a soulevé l'importance d'une alternance de tâches avec la participation à des activités transversales afin de réduire les contraintes physiques et mentales induites par le travail d'assistance téléphonique.

**La CGT a réclamé un bilan sur l'activité de l'AT Ordo de Limoges qui fonctionne depuis octobre 2012.
Nous avons réclamé que les agents de Limoges bénéficient de toutes les avancées réalisées pour les agents de Clermont Parlette.**

Le Président s'est engagé à nous tenir informés sur la mise en place de l'AT ORDO de Parlette.

Questions diverses.

Des travaux devront être effectués au restaurant administratif situé sur Guichard car le carrelage mural se dégrade.
Quand la situation sera plus avancée, les agents recevront une information sur ces travaux avec les modalités d'organisation.

Toutes les demandes que les agents nous ont communiquées ont été transmises à chaque direction des ESI.

Ne pas hésiter à contacter un de vos représentants CGT pour toute revendication relevant du CHSCT.

Consultez les documents du DUERP et du PAP sur Ulysse (lien envoyé à tous les agents quand les documents seront mis en ligne) et vérifiez qu'ils sont conformes à vos dires.

Les représentants CGT présents à cette réunion :
•Alain Bost et Francis Reix en qualité de titulaires
•Luc Barré et Pascale Baldo en qualité de suppléants

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tracts et comptes-rendus sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>